



Commune de  
**Val-de-Travers**

Dicastère de l'administration, de la santé  
et de la sécurité publique

Chancellerie communale

Tél. direct 032 886 43 90

Télécopie 032 886 43 10

[Chancellerie.VDT@ne.ch](mailto:Chancellerie.VDT@ne.ch)

**Aux membres du Conseil  
général de Val-de-Travers**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée au

**lundi 24 mars 2014, à 20h00  
à Noiraigue (halle de gymnastique)**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lettres et pétitions
3. Procès-verbal de la séance du 17 février 2014
4. Classement de la motion « Favorisons le développement de l'énergie photovoltaïque à Val-de-Travers »
5. Arrêté fixant les indemnités en faveur des membres et partis représentés au Conseil général
6. Crédit de fr. 55'000.- pour l'achat d'un véhicule tout-terrain pour l'équipe forestière
7. Crédit de fr. 80'000.- pour l'installation du câblage du réseau informatique dans les collèges de Longereuse et B8
8. Autorisation générale de vendre des parcelles dans le quartier de Surville à Buttes
9. Octroi d'un droit de superficie à l'association Barak
10. Communications du Conseil communal
11. Motions propositions et projets d'initiatives communales
12. Résolutions
13. Interpellations et questions

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 4 mars 2014 CC/cf

**CONSEIL COMMUNAL**

Annexes: - Procès-verbal de la séance du 17 février 2014  
- Rapports et arrêtés relatifs aux points de l'ordre du jour  
- Pages à remplacer dans l'annuaire officiel